



# Club Nautique de Port-Miou

## Procès verbal de l'Assemblée Générale du 3 mars 2024

### 1/ Quorum

L'Assemblée Générale du CNPM s'est tenue le 03 mars 2024, à la maison des associations, rue Séverin Icard à Cassis

Les membres de l'association étaient convoqués à 9h30

**52** membres se sont présentés ou se sont fait représenter à cette Assemblée Générale 2024

Le quorum défini dans les statuts (1/6e des membres) a été atteint et dépassé.

L'assemblée générale a donc pu statuer sur tous les éléments de l'ordre du jour

Début de séance à 10h20.

### 2/ Rappel de l'ordre du jour

- Approbation CR AG 2023
- Rapport moral
- Rapport administratif/ Radiation et admission de sociétaires
- École de voile
- Rapport financier 2023
- Rapport sportif
- Budget prévisionnel et cotisations 2024
- Élection au C.A. (Tiers sortant et candidatures)
- Calanques 2024 – Travaux
- Plan d'Attribution des Postes à Flots
- Projets 2024
- Questions diverses
- Intervention des invités
- Apéritif

### 3/ Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 2023

Le Secrétaire Générale rappelle le procès-verbal de l'assemblée générale 2023, envoyé par mail à tous les membres et mis à disposition sur le site de l'association.

**La secrétaire Générale demande un vote pour l'approbation de celui-ci :**

Il est donc procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 52

**Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

#### 4/ Rapport Moral du président

Le président, François MELLON, procède à la lecture de son rapport moral

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui, dans cette salle que nous prôte gracieusement la municipalité une fois de plus.

C'est pour moi, comme chaque année depuis déjà 6 ans, un grand plaisir de vous retrouver, et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous.

Cette assemblée est un de ces moments d'échange autour d'objectifs communs, où nous nous retrouvons tous.

J'accueille tout spécialement , **Marc De Canevas** qui a tenu, une fois encore à nous accompagner aujourd'hui. (remplacé par *Gilles Panzani*)

Faisons donc, tous ensemble, l'inventaire des activités associatives nouvelles ou essentielles qui ont marqué l'année écoulée.

Je vous rassure, la présentation est prévue plus courte que les années passées, afin d'aller à l'essentiel ... L'apéro.

Je commencerai cette assemblée par un simple chiffre : **149**

A la fin de la saison 2023, nous étions 149 membres dans notre association. Participation encore en augmentation depuis 2021.

En tenant compte des stagiaires de l'école de voile, adhérents Sport-Loisirs, nous sommes **697 membres** !

Notre association se porte plutôt très bien !

Je voudrais, une fois encore, remercier et féliciter tous les bénévoles du club. Les moniteurs, bien sûr, les membres du Conseil d'Administration et toutes les autres bonnes volontés.

Je souhaiterais que tout le monde ait bien conscience du travail et du temps qu'il faut consacrer à une association qui dépasse les 165 membres, et qui organise des activités accueillants parfois plus de 100 personnes.

Nous ne sommes jamais assez nombreux pour mettre la main à ... l'écoute de grand-voile.

Pour vous faire sourire, une petite réflexion et citation :

Amis, marins, ayez toujours à l'esprit que votre association a été créée pour votre plaisir, et que ce n'est pas un produit que vous avez acheté... Aussi... je citerai Kennedy : « Demandez-vous ce que vous pourriez faire pour votre association, et non pas ce que votre association peut faire pour vous ! » Sacré John !

A ce propos, cette AG est marquée comme tous les deux ans, par le renouvellement d'un tiers des membres du CA, et par deux nouvelles candidatures. A ce titre, la parité est désormais un objectif incontournable que je souhaite promouvoir.

L'an dernier je vous disais que notre club avait changé de dimension grâce à notre école de voile et par nos nombreuses activités OPEN qui font la réputation de notre club et qui montre notre ouverture sur l'extérieur.

Cela se confirme toujours ; exemples :

Le club emploie jusqu'à deux moniteurs en saison et un apprenti moniteur, pour l'activité école de voile.

En conséquence de nos larges activités, le club gère aujourd'hui un budget de fonctionnement élevé, bien supérieur à celui d'un club de notre taille.

Notre trésorerie est toujours très importante, et c'est génial, malgré l'acquisition du bateau école **BRUTUS**, comme nous le verrons tout à l'heure. C'est remarquable et cela nous conduit à regarder l'avenir à la fois sereinement et avec ambition.

Mon objectif et celui du CA est que notre activité fonctionne et perdure.

Pour cela nous avons pu compter non seulement sur l'investissement de membres historiques, mais aussi sur :

Un renouvellement et rajeunissement du CA, de nouveaux adhérents, des régates du club en nette progression, une école de voile avec de bonnes assises techniques et matériels et une clientèle fidèle qui se développe, des activités nombreuses et attrayantes.

Tout cela a été favorisé grâce aux nombreuses subventions obtenu par notre club de la part de :

La **Mairie de Cassis**, du **Département 13**, de la **Région SUD**, de l'**Agence Nationale du Sport**, de la **FFVoile** et sa Ligue SUD et du **CDV13**, ainsi qu'un don substantiel de l'un de nos membres (CF. Rapport EDV).

Le Club les remercie chaleureusement.

Cette réussite est dû aussi à la participation actives des sections Voile et Plongée de l'**ASCEA Cadarache**, au nettoyage de la calanque mais surtout aux **5 Éléments**. Un grand merci à eux.

Je n'oublies pas les soutiens de nos deux habituels partenaires :

- *Profil Voiles*, voilerie sur mesure basée à Bandol où Philippe Blanche vous réservera le meilleur accueil,
- *CABESTO* Aubagne qui vous fait bénéficier d'une remise de 10 % sur les rayons Nautisme et Pêche.

La récompense pour notre Club, c'est notamment l'obtention une nouvelle fois, après un audit **AFNOR** réalisé en septembre, des deux labels : Club **Sport-Loisirs** et **École Française de Croisière** (ce dernier est très important pour notre référencement et notre visibilité).

Notre mission qui est :

« Encourager et développer le goût de la navigation, des sports nautiques et instruire gratuitement les jeunes gens dans l'art de la navigation à voile » est donc totalement remplie.

Cette bonne santé financière nous a permis de faire réaliser au printemps dernier, la remise en état extérieure de notre beau club, et ceci sans augmentation des cotisations depuis 10 ans.

Le club évolue, la calanque beaucoup plus lentement : nous avons atteint fin 2023 un état des pontons catastrophique et dangereux allant jusqu'à une interdiction d'accès aux bateaux. Cette situation n'est pas

que le résultat de tempêtes exceptionnelles mais celui d'un entretien insuffisant chronique.

Nous parlerons de tout ça tout à l'heure avec nos invités : les réparations d'urgence déjà entreprises et celles programmées, le nouveau planning des travaux pour le renouvellement des pontons, enfin l'évolution du projet municipal revu par une modification de la nature de ses pontons.

Je tiens ici à vous confirmer mon engagement, et même mon acharnement à essayer de faire en sorte que les services normalement dus aux usagers (par la capitainerie) soient effectifs. Je pense qu'il fallait dire les choses, surtout auprès de responsables de la Mairie qui semblaient ignorer ce qui se passait à la Calanque. Mais même si l'on peut considérer que ça ne se voit pas encore beaucoup au quotidien, j'espère qu'il y a une réelle prise de conscience de la nécessité de remplir cette mission d'entretien du site et de services légitimes à rendre.

C'est avec beaucoup de tristesse, que je pense à **Michel BRES**, propriétaire de **CAMBERA** un Dufour 36 *Performance*, qui nous a brutalement quitté cette année.

Au cours de cette nouvelle année, nous continuerons à renforcer notre club, notre école de voile, à encourager la formation de nouveaux marins et à améliorer nos équipements. Votre soutien et vos idées sont essentiels pour faire de notre club un lieu encore plus dynamique et accueillant.

J'adresse particulièrement ce message aux derniers adhérents que j'invite à participer massivement aux activités et pourquoi pas rejoindre l'une des commissions.

Ensemble, naviguons vers de nouveaux horizons, avec le vent de l'amitié et de la collaboration à nos côtés.

Je vous remercie de votre attention et je sou mets maintenant ce rapport à votre approbation par vote.

Le Président, *François MELLON*

A l'issue de ce rapport **la secrétaire générale fait procéder au vote pour l'approbation du rapport moral :**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 52

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

## 5/ Rapport administratif

Le secrétaire générale, Pascal PETIT, présente oralement le rapport administratif 2023

### Point sur les adhésions

- Le rapport administratif de 2022 faisait état de 141 membres
- En 2023 le CNPM compte **149 membres** à jour de leur cotisation, **697 avec les membres Sport-Loisirs** :
  - 96 propriétaires
  - 22 copropriétaires
  - 30 membres actifs Participants
  - 548 membres actifs Sport-Loisirs/EDV et 1 membre Sport-Loisirs
- 5 C.A. ont été tenus durant l'année.
- Aucun propriétaire n'a quitté le CNPM en 2023
- 2 copropriétaires n'ont pas renouvelé leur adhésion
- 10 nouveaux adhérents membres actifs ont été enregistrés par rapport à 2022 :

Année	Sociétaires Titulaires AOT	Sociétaires Copropriétaires	Nombre de Bateaux	Membres Participants	Membres Sport-Loisirs	Total
2017	117	10		22		149
2018	110	11		37		158
2019	105	10		29		144
2020	112	22		32		166
2021	88	29		18	0 / 252 EDV	135 / 387
<b>2022</b>	<b>96</b>	<b>24</b>	<b>112</b>	20	1 / 375 EDV	141 / 516
<b>2023</b>	<b>96</b>	<b>22</b>	<b>116</b>	30	1/ <b>548 EDV</b>	149/ <b>713</b>

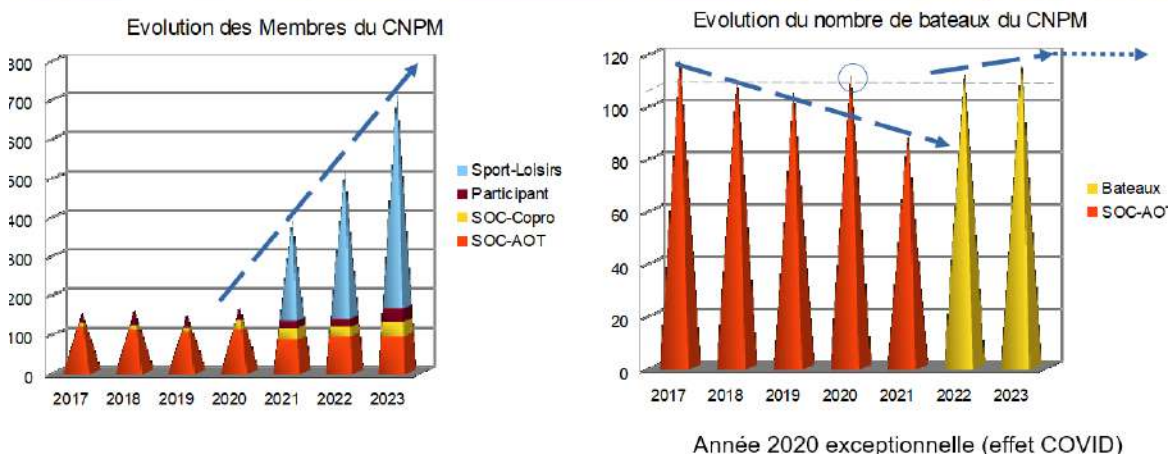


Notre logiciel de gestion des adhérents nous permet de calculer le nombre de bateaux appartenant au CNPM. **Il est de 116 en 2023.**

Les chiffres de 2023 sont les meilleurs depuis 2004.

Il est plus juste de comptabiliser le nombre de bateaux cotisant au CNPM, que ce soit en tant que Membre **Sociétaire titulaire d'une AOT** ou d'un **Sociétaire Copropriétaire** :

## Annexe - administratif (FM)



## Annexe - administratif (FM)

Meilleurs chiffres depuis 2004

SOC-AOT	SOC-Copro	Bateaux	Participant	Sport-Loisirs	Total	Total2
130	38	130	37	548	166	713
2005	2023	2005	2018	2023	2020	2023

### a) Renouvellement des adhésions

Il faudrait avoir enregistré la **totalité** des cotisations 2 mois après l'appel à cotisation, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle et cela engendre un gros travail de relance et de gestion des adhérents jusqu'à la fin de l'année voire janvier de l'année suivante

**En 2024, nous comptons sur votre bonne conduite pour renouveler vos cotisations dès aujourd'hui ou au maximum avant le 3 Mai 2024.**

Dans le cas contraire, nous nous verrions obligé d'appliquer l'**article 7 de nos statuts** qui prévoit une **majoration de 10%** du montant de la cotisation en cas de retard de paiement au-delà de 2 mois suivant la date de l'AG.

### **Important :**

*Lors de l'enregistrement de votre adhésion dans notre logiciel de gestion des adhérents (E-Club), il vous est envoyé un mail automatique contenant « Votre identifiant et votre mot de passe E-Club » pour accéder à votre espace Adhérent : Cette fonctionnalité n'est pas finalisée :*

**Je vous demande donc de ne pas tenir compte de ce Mail ; Merci**

b) **Conseil d'administration**

# Rapport administratif 2023

## Conseil d'administration 2023

Prénom	Nom	Fonction	Commissions
François	Mellon	Président	Communication / Sportive / École de voile
Pascal	Petit	Secrétaire général	
Robert	Zamparo	Trésorier	École de voile
David	Bossy	Vice Président	Sportive
Ludovic	Para		Pas encore défini
Gérard	Plaisant		Travaux et entretien du club
David	Pirondeau		École de voile (RTQ)
Martine	Simsolo		École de voile, Formations
Dominique	Besset		Travaux et entretien du club
Marion	Pierre		Suivi des Travaux calanque
Pierre-Pascal	Lenck-Santini		Reporter - École de voile (Travaux et entretien du bateau)
Fabrice	Sarrasi		École de voile (Travaux et entretien du bateau) - Travaux entretien Club
Thierry	Rainard		Sécurité environnementale - Liens avec l'ASCEA Cadarache
Christophe	Giantar		Festivités
André	Chiche		Accueil et Sécurité Club

**A l'issue de cette présentation, la secrétaire générale demande de voter pour l'approbation de ce rapport administratif**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 52

**Le rapport administratif est donc approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

## 6/ École de Voile

François MELLON présente l'activité de l'EDV en 2023



**EDV – Labels EFC 2021, 2022, 2023 et 2024**

**2023**  
**2024**

**FFVoile**  
**ÉCOLE - FRANÇAISE - DE CROISIÈRE**

www.cnport-miou.org



**EDV – Bateau acheté A35 BRUTUS**

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

Length	10.59 m
Length FT	11.00 m
Width	3.55 m
Draft	2.10 m
Engines	1 x 20 Hp Volvo Penta D1-20
Engines Year	2006

RÉGION SUD  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

www.cnport-miou.org

L'année 2023 a vu l'achat d'un bateau de type A35 (nous reviendrons sur le financement plus en avant de l'exposé).

La saison école a donc tourné avec deux bateaux avec ERIDAN.

**RAPPEL résultats 2022 :**

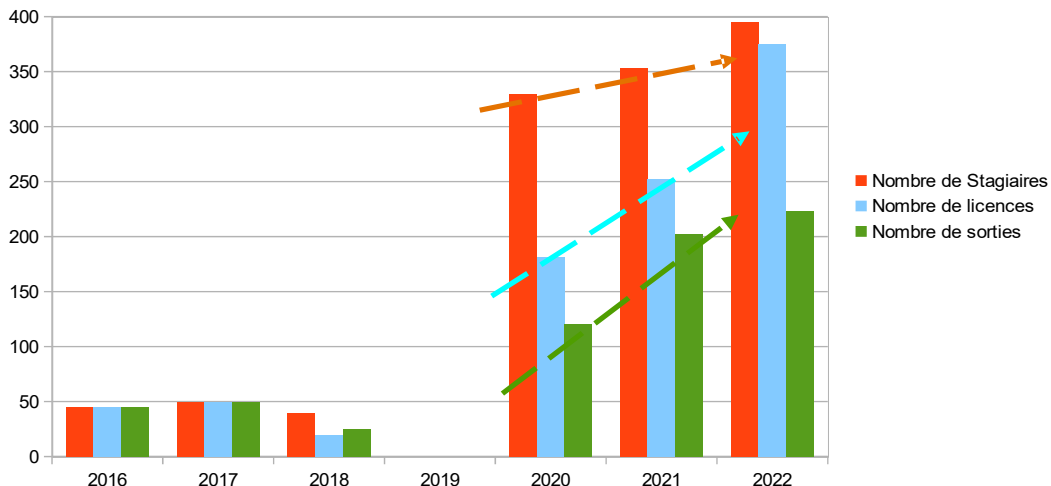


# EDV – Activité 2022

Des chiffres :

**395 stagiaires,**  
**375 licences,**  
**223 sorties.**

EDV  
Statistiques



[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



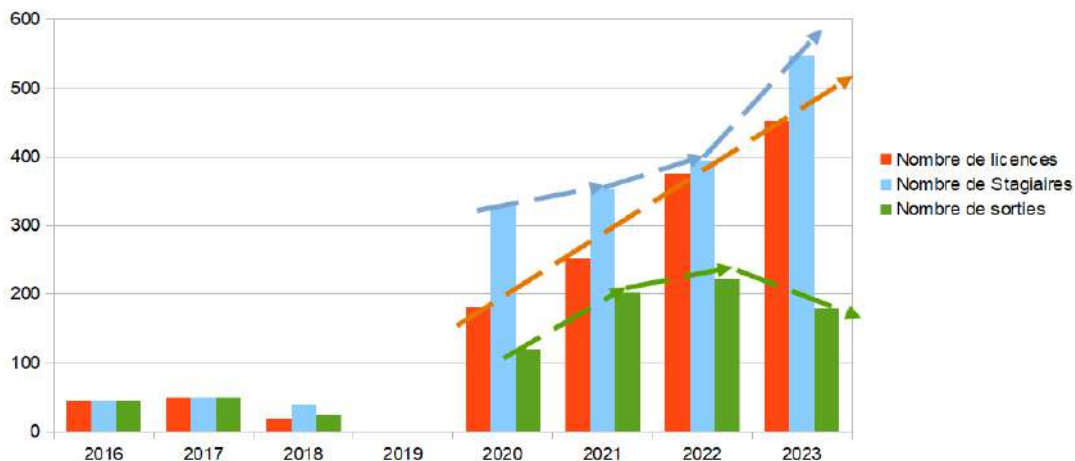
# EDV – Activité 2023

Des chiffres :

**548 stagiaires,**  
**452 licences,**  
**180 sorties.**

EDV  
Statistiques

→ *Sorties optimisées*



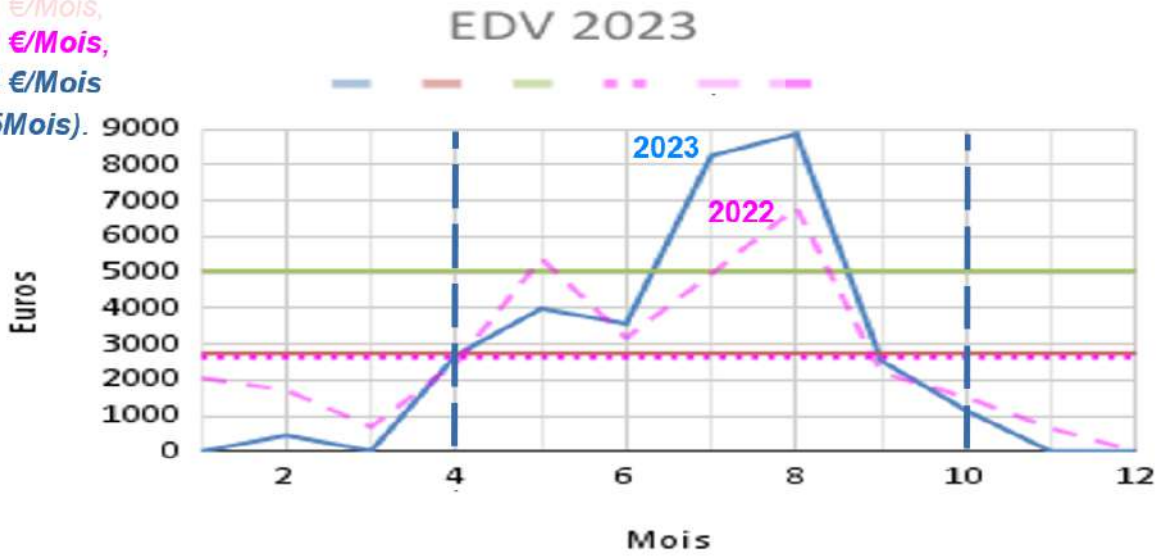
[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



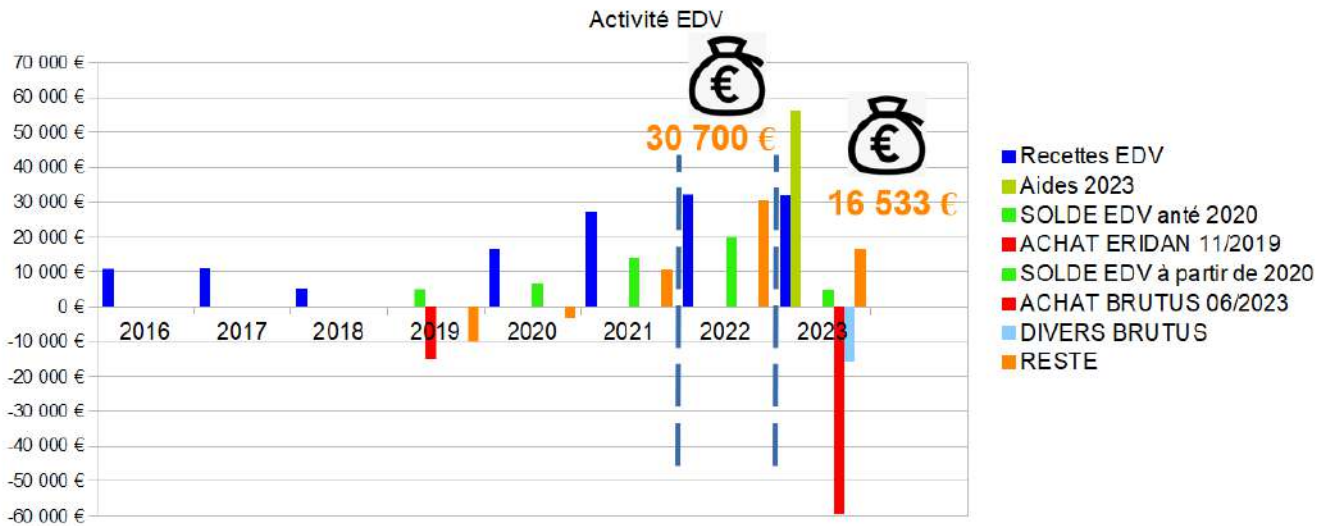


# EDV – Exercice 2023 (% 2022)

2021 : 2264 €/Mois,  
 2022 : 2641 €/Mois,  
 2023 : 2654 €/Mois  
 (4900 €/6,5Mois).



# EDV – Analyse





# EDV – Bateau acheté A35 BRUTUS



Prix de vente : 72 000 euros  
 Prix acheté : **59 500 euros**  
 Frais et mise à niveau : 15 500 euros  
 Coût total : 75 000 euros



Length 10.59 m  
 Length FT 11.00 m  
 Width 3.55 m  
 Draft 2.10 m  
 Engines 1 x 20 Hp Volvo Penta D1-20  
 Engines Year 2006



[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



# EDV – Financement de BRUTUS

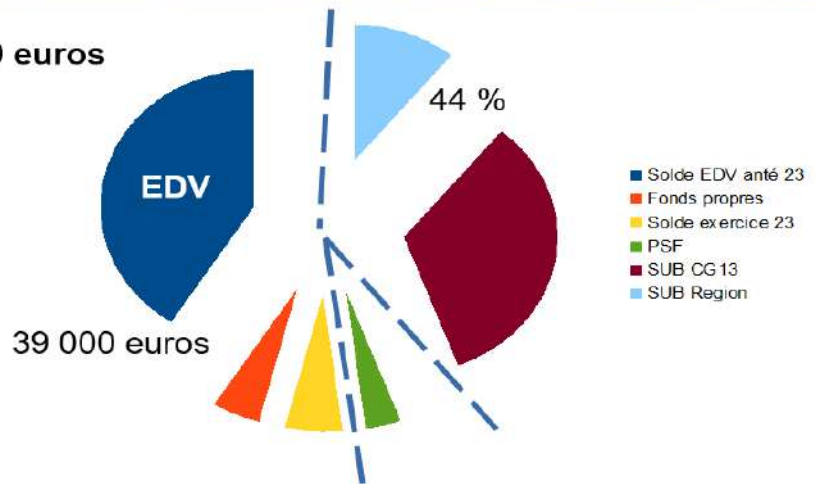
Bateau acheté : A35		<b>-59 500 €</b>	
Divers Frais bateau :		<b>-15 500 €</b>	
PSF	<b>2 800 €</b>		
PLAN VOILE REGIONAL	<b>8 200 €</b>		
Investissement CG13	<b>25 000 €</b>		
ERIDAN	<b>0 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>36 000 €</b>	<b>-75 000 €</b>	<b>-39 000 €</b>

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)

## EDV – Financement de BRUTUS

Coût : 75 000 euros

30 700 euros



## EDV – Don à l'école de voile du CNPM

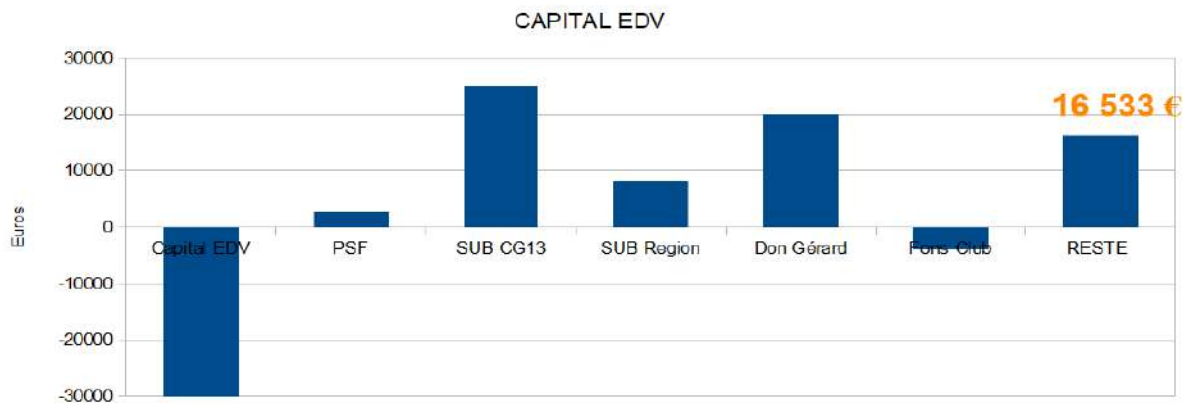
Don de **Gérard PLAISANT** pour  
*favoriser la continuité du  
développement de l'école de  
voile en 2024*



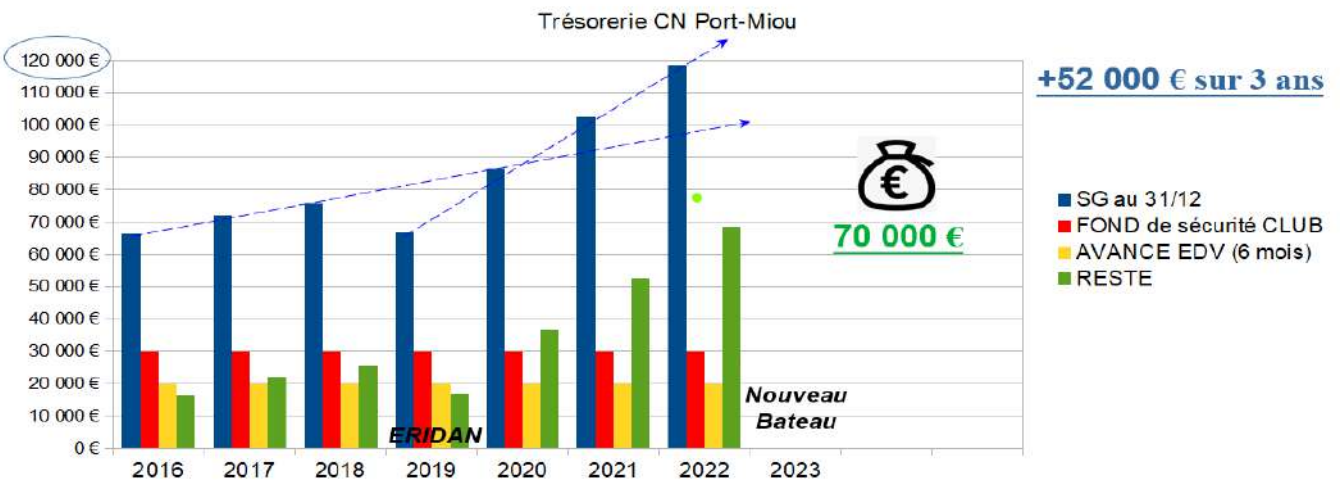
Un grand MERCI !



# EDV – Nouveau capital de l'école

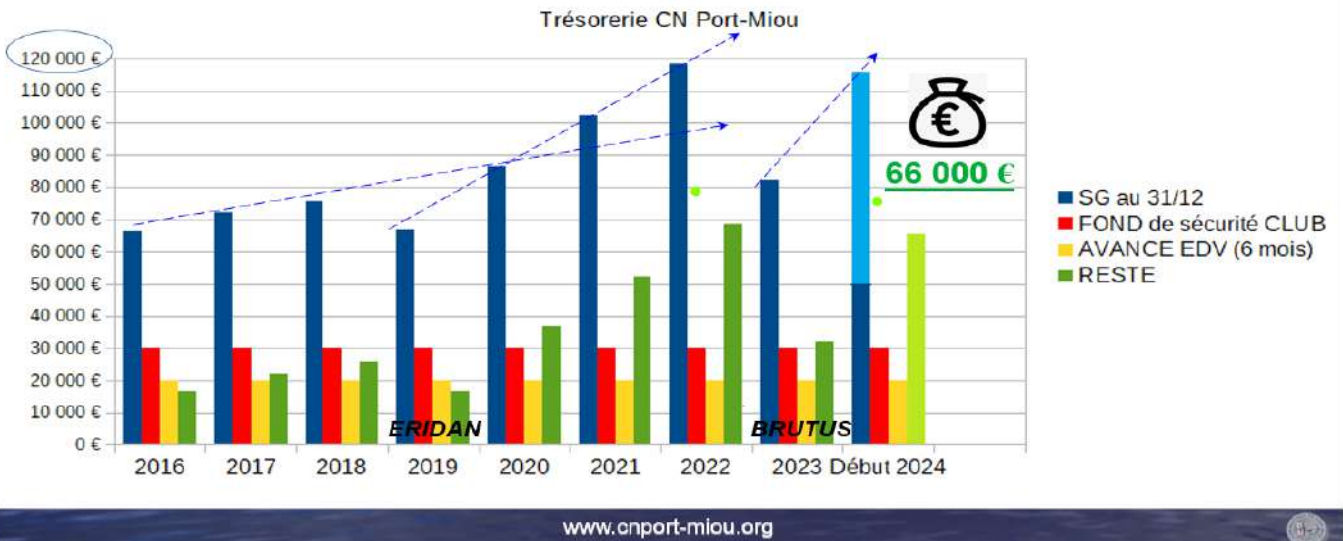


# EDV – Trésorerie et Investissement





## EDV – Trésorerie & Investissement



## EDV – 2024, remplacement d'ERIDAN

Rebelote ... CF. AG 2023 : **nécessité d'investir**

**Bon format de l'École de voile CNPM :**  
*2 bateaux et 2 à 3 moniteurs*

## EDV – Financement du bateau

- Échelonnement sur 6 ans : # 10 000 € / an ;
- Recettes de l'EDV en progression ;
- Autres aides potentiellement demandées les années suivantes ;
- Un bateau récent est un **capital pour le club** (revente toujours possible avec une décote progressive).

## EDV – Investissement

### PRÉVISIONNEL FINANCIER 2024 à suivre

Prenant en compte le remplacement d'**ERIDAN**

Pour un montant forfaitaire de **50 000** □



## EDV – Moniteurs

**JULIEN AUTHIER** : BPJEPS Croisière

- Apprenti en 2019-2020 ;
- CDI du 12/10/2020 au 18/11/2022 ;
- CDD à partir d'avril pour la saison 2023 ;
- CDD à partir d'avril pour la saison 2024.

Et : ...



[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## EDV – Moniteurs

**ILAN CHEL** : Apprenti en alternance  
BPJEPS Croisière.

21 ans. Habite Arcachon.

- CDD depuis le 04 décembre 2023.  
Contrat jusqu'au 04 octobre 2024.
- 6 000 € d'aide à l'embauche (coût de 3500 €).



[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)





## EDV – Moniteurs

### PHILEAS LYNCH :

BPJEPS Croisière.

20 ans. Habite Toulon.

→ CDD été 2024 ?



[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## EDV – Un grand *MERCI*



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES-  
DU-RHÔNE**



[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)







# EDV – Sources & Moyens



SITE INTERNET  
CN PORT-MIOU



Établissements de Santé  
WWW.ETABLISSEMENTSDESANTE.FR



ÉCOLE des XV  
SPORTS SANTÉ



[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## 7/ Rapport Financier 2023

Le trésorier du Club Robert ZAMPARO présente les rapports financiers comptable pour 2023

# Bilan Financier 2023

L'exercice comptable du CNPM couvre la période du  
01 janvier au 31 décembre 2023.

CHARGES	208 038 €	PRODUITS	208 038 €
Ecole de voile : salaires + charges, achat de matériel, places au port, entretien des bateaux, communication, frais de fonctionnement	38 928 €	Ecole de voile: vente de prestations, subvention FFY, don Gérard Plaisant	62 859 €
Commission Sportive : régates club - Frais d'organisation des Voiles de Cassis, de la Coupe de l'Union, de la Coupe de l'Amitié, des 5 éléments	95 986 €	Commission sportive : marché voiles de Cassis, engagements, participations, parrainage, subvention CD13, reliquat Voiles de Cassis 2022	115 764 €
Achat licences FFY	6 537 €	Ventes licences FFY	6 454 €
Missions réceptions (Y.c. AG+ fête club+gâteau rois+fête musique)	2 622 €	Participations aux frais fête club, fête de la musique	1 777 €
Affiliations, dons à organismes, P.A.F. panneaux solaires, cuves à eaux noires	1 625 €	Subv FONCTIONNEMENT Ville de Cassis+ C.D. 13	5 200 €
Frais club: frais d'entretien, petit matériel, boissons, gaz, matériel et achats administratifs)	11 255 €	Recettes diverses club, remboursement UNPMC (Caille d'or nettoyage calanque)	3 357 €
Coûts administratifs poste, tel, internet, frais bancaires, assurances, certification des comptes	2 137 €	Cotisations membres: propriétaires, copropriétaires, membres actifs	6 167 €
Frais de rapatriement, de maintenance et de mise en conformité de Brutus	17 625 €	Remboursement double paiement facture Brutus	3 120 €
Dotation amortissement Brutus et Eridan 2023	9 016 €	Quote-part subv investissement Brutus	2 371 €
Dotation aux provisions	22 307 €	Produits financiers 2022	969 €

## Bilan Financier 2023 - Suite

Au 31 décembre 2023 le total du bilan (patrimoine du club) s'élevait à 178.815€ dont 82.131€ de disponibilités et 63.484€ d'immobilisations brutes (Brutus + Eridan + aménagements) et de 33.200€ de créances (subventions d'investissement) (69.549€ sur le compte associatif et 12.582€ sur le compte courant)

Ces chiffres sont révélateurs de la solidité financière du CNPM. Ils sont le résultat du travail réalisé au fil du temps par les bénévoles et les salariés du club que je remercie.

2 éléments remarquables ont caractérisé cet exercice 2023 :

- en premier lieu l'achat sur les fonds propres du club du bateau école, le A35 Brutus, pour un montant de 59.500 € (hors frais annexes) et l'obtention concomitante de subventions d'investissement pour un montant de 33.200€ émanant pour 25.000€ du Département 13 et pour 8.200€ de la Région Sud. Je tiens à remercier chaleureusement ces collectivités pour leur aide. Ces subventions diminuent d'autant le coût d'achat du bateau qui sera amorti sur 7 exercices comptables

- deuxième élément remarquable, le don de 20.000€ effectué par notre ami Gérard Plaisant pour le fonctionnement de l'école de voile et le renouvellement du bateau école Eridan, preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de son attachement au club. Un MERCI majuscule à Gérard.



# Bilan Financier 2023 - Suite

Aux plans comptable et budgétaire : l'élément le plus significatif de l'exercice 2023 a été le quasi doublement du budget (208.000€ en 2023 vs 112.000€ en 2022) et la réalisation d'un excédent de 22.307€ qui alimentera les réserves du club.

On notera

- Le solde très positif de l'école de voile (+24.000€) qui a fonctionné avec 2 bateaux et 2 moniteurs cette année et qui a été boostée par une subvention de 2.800€ de la FFV et surtout par le don de Gérard Plaisant
- Le résultat très positif de la commission sportive (20.000 €) qui a bénéficié du règlement par la ville de Cassis de l'arriéré des voiles de Cassis 2022 (15.000€) et du solde positif de celles de 2023 (3.500€)
- Les subventions de fonctionnement octroyées par la ville de Cassis (4.000€) et le CD13 (1.200€), idem 2022. Un grand merci également à ces deux collectivités
- Les 4.950€ qui ont été affectés au rafraîchissement de la peinture extérieure du Club house (intégrés dans les frais club)
- Les frais de rapatriement, de maintenance et de mise en conformité de Brutus qui se sont élevés à 14.505€ (17.625€-3.120€) ils intègrent un nouveau jeu de voiles comportant le logo des collectivités territoriales partenaires
- Les frais d'amortissement 2023 de Brutus et d'Eridan (9.016) et la quote-part des subventions d'investissement (2.371€) pris en compte à partir de la date effective d'achat du bateau.

Les autres lignes budgétaires n'appellent pas de commentaires particuliers de ma part.

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



# Bilan Financier 2023 - Expertise

*Nous avons sollicité notre cabinet d'expertise comptable PRP pour l'établissement des comptes selon le plan comptable normalisé.*

*Vous trouverez ci joint leurs conclusions.*

*Le détail actif/passif (comptes de résultats) vous sera communiqué sur simple demande écrite.*

## MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise Club Nautique de Port Miou pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	178 815,23	Euros
chiffre d'affaires		Euros
résultat net comptable	22 306,60	Euros

Fait à MARSEILLE  
Le 19/02/2024

Signature de l'Expert Comptable

SARL PRP Associés  
21 Avenue du Duc de Rochefort  
13011 Marseille  
Siret: 482 940 836 00033  
Tél. 04 91 36 34 32 - Fax 04 91 83 33 97

Cabinet Sarl PRP Associés

**A l'issue de cette présentation, le secrétaire générale demande de voter pour l'approbation de ce rapport financier 2023 présenté par le trésorier.**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 52

**Le rapport financier du trésorier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

## **08/ Rapport sportif 2023**

David Bossy, membre de la commission sportive présente le rapport sportif.

Ce rapport n'est pas soumis à vote.

**Il précise qu'un groupe WhatsApp a été créé pour la diffusion d'informations sur les régates du Club et pour permettre des échanges entre régatiers.**



Régates CNPM 2023		
<b>Challenge <i>Hiver</i></b>	<b>Coupe de <i>Printemps</i></b>	<b>Coupe <i>Henri BASSO</i></b>
ATTILA à La Bouée Jaune ONDULAT à Eric ORDENER NEPTUNE à Pierre FOURNIER	KEEP-COOL à Pascal PETIT	POCHETTE-SURPRISE à François MELLON
5 manches courues /6 15 bateaux inscrits et 13 classés	1 manche courue /2 04 bateaux inscrits et classés	1 manche courue 08 bateaux inscrits et classés



# Régates CNPM 2023

Coupe d'Été	Coupe de l'Union
ATTILA à La Bouée Jaune	SAN à Anne-Laure BOICHOT- LE HELLEY POCHETTE-SURPRISE à François MELLON OMBRE BLANCHE à François DUMON — 16e EPICURE à Alain MERCIER (UPPM)
1 manche courue 06 bateaux inscrits et classés	2 manches courues /2 29 bateaux inscrits et 26 classés

www.cnport-miou.org



# Régates CNPM 2023

Coupe de l'Amitié	Challenge d'Automne
ONDULAT à Eric ORDENER FIGOLO à Michel De BRESSY NEPTUNE à Pierre FOURNIER --- 10e VICTORIA à Christian KNOER (YCCO)	FIGOLO à Michel De BRESSY ONDULAT à Eric ORDENER NEPTUNE à Pierre FOURNIER
2 manches courues /2 18 bateaux inscrits et classés	3 manches courues /4 17 bateaux inscrits et 15 classés.

RÉSULTATS COMPLETS :

<http://www.cnport-miou.org/pages/regates.html>

www.cnport-miou.org



# Bilan des Régates CNPM 2023

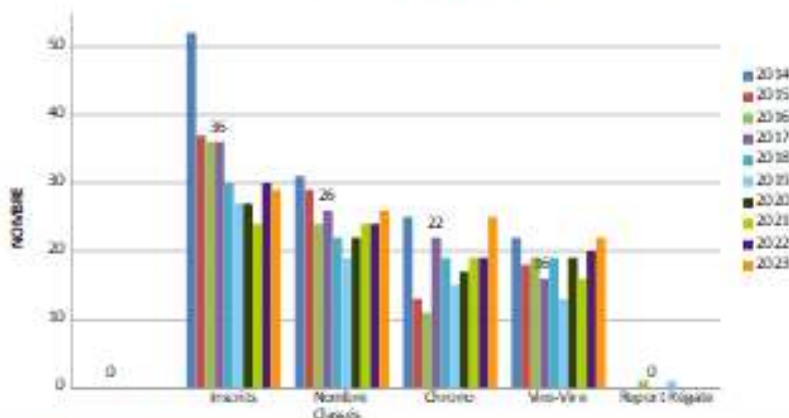
- a) 7 épreuves validées sur 7 ; 15 manches courues sur 18 prévues,
- b) Nombre de bateaux participants par manche en hausse par rapport aux années précédentes,  
Groupe WhatsApp « Régates du CNPM » géré par David BOSSY
- c) 32 bateaux ont régaté en 2023 (dont 7 bateaux des autres clubs de la calanque – En baisse),
- d) Coupe de l'Union 10<sup>e</sup> édition : Une bonne participation côté régates (équivalente à 2014) ; peu de participants au repas du samedi soir avec 40 personnes.

www.cnport-miou.org



# Bilan des Régates CNPM 2023

**Coupe de l'UNION  
PARTICIPANTS REGATES**



www.cnport-miou.org



## Résultats Membres du CNPM

Div	Place	Licence	Nom	Prénom	Bateaux	Points	
1	N4	3383	0355147V	<a href="#">DOSSEMONT</a>	WILFRID	IRC, OSIR	2234
2	N4	3383	0065729T	<a href="#">PLAISANT</a>	GERARD	IRC, OSIR	2234
3	N4	3564	0485060W	<a href="#">PIRONDEAU</a>	DAVID	IRC, OSIR	2138
4	N4	3757	1162122U	<a href="#">MAGNAC</a>	JEAN FRANCOIS	IRC	2040
5	N4	4671	0534798G	<a href="#">TUEUX</a>	ANDRE	IRC, OSIR	1700
6	N4	5141	1475656S	<a href="#">HENRY</a>	GABRIEL	OSIR, CIM	1548
7	N4	5569	0535756E	<a href="#">BAILLY</a>	BENJAMIN	IRC	1434
8	N4	7185	1524729K	<a href="#">CATANEO</a>	CHRISTELLE	CIM	1080
9	N5	10699	1049744J	<a href="#">BOICHOT</a>	ANNE LAURE	OSIR	650
10	N5	11804	0079720S	<a href="#">DE BRESSY</a>	MICHEL	IRC, OSIR	560
11	N5	12908	1505332E	<a href="#">BOREL-GIRAUD</a>	CÉDRIC	CIM	480
12	N5	13729	1395033K	<a href="#">ZIARELLI</a>	FABIO	CIM	440
13	N6	18592	1319632S	<a href="#">RONOT</a>	HERVÉ	CIM	250
14	N6	18800	1063301F	<a href="#">LEGER</a>	CLAIRE	CIM	240
15	N6	19684	1422235V	<a href="#">REBUFFAT</a>	VERONIQUE	CIM	220
16	N6	19684	0484713K	<a href="#">REBUFFAT</a>	JEAN MICHEL	CIM	220
17	N6	20477	0892522L	<a href="#">ORDENER</a>	ERIC	OSIR	200
18	N6	20477	0102160S	<a href="#">MELLON</a>	FRANCOIS	OSIR	200
19	N6	21389	1223110Y	<a href="#">ARRIGHI</a>	JEAN JACQUES	OSIR	186
20	N6	22447	0404775R	<a href="#">FOURNIER</a>	PIERRE	OSIR	171
21	N6	22554	1018325F	<a href="#">PETIT</a>	PASCAL	OSIR	168
22	N6	22719	0202333P	<a href="#">LARATTE</a>	ERIC	IRC	165
23	N6	23515	0539177T	<a href="#">BOSSY</a>	DAVID	OSIR	152
24	N6	23972	1348346C	<a href="#">AUTHIER</a>	JULIEN	OSIR	146
25	N6	24910	0397092N	<a href="#">MERCIER</a>	ALAIN	OSIR	127

## Sélection de résultats individuels

### Les Dames à la barre :

3<sup>e</sup> (sur 17) Anne-Laure BOICHOT-Le Helly

### Vire-Vire :

4<sup>e</sup> (sur 91) Gérard PLAISANT, Wilfrid DOSSEMONT

### IRC Solo :

2<sup>e</sup> (sur 13) Michel DE BRESSY

Bilan 2023 : 28 J de course, 1767 mn.

### Voiles Traditions :

Véronique et Jean-Michel REBUFFAT, Fabio ZARELLI, Pierre BERTRAND et Hervé RONOT.

### SNIM :

2<sup>e</sup> (sur 12) André TUEUX, Benjamin BAILLY,

4<sup>e</sup> (sur 20) Gérard PLAISANT, Wilfrid DOSSEMONT et David PIRONDEAU.

# Comité de course CNPM

**Les Voiles de Cassis** – Voiliers de traditions : Équipe Comité de Course du CNPM ;

**DUO Cipriani - UNM** : Pdt. CC David BOSSY

[www.cnpm-miou.org](http://www.cnpm-miou.org)



# Championnat Habitable CDV13

Les régates du CNPM intégrées au challenge 2024 :

**Coupe de l'UNION**

**Coupe de l'Amitié**

[www.cnpm-miou.org](http://www.cnpm-miou.org)



## 09/ BUDGET PREVISIONNEL 2024 ET COTISATIONS 2024



# Prévisionnel Financier 2024

Du 01/01/24  
Au 31/12/24

Le budget prévisionnel 2024 est proposé à hauteur de 190.000€ (hors contributions volontaires) et à l'équilibre.

E	Fonctionnement, entretien, communication	7500	46000	Recettes participants	40000	49000
D	Place du port bateaux école	3500		Subvention fonct FFV	3000	
V	Coûts salariaux, missions	35000		Aides à l'emploi ASP	6000	
Com	Frais d'organisation et de participation régates internes et externes	500	101500	Ventes de prestations (Voiles de Cassis), participations, engagements, autres recettes	76000	104000
mis	Frais Coupe De L'Union, 5 Eléments de Port Miou, Coupe De L'Amitié	4500		Subvention CD13 (Voiles de Cassis)	5000	
sion	Frais d'organisation des Voiles de Cassis	96500		Parrainage/ mécénat (Voiles de Cassis)	23000	
Sport	Missions réceptions : gâteau des rois	5000	19000	Cotisations sociétaires copropriétaires, membres actifs, membres stagiaires	6000	21000
Vie	Assemblée Générale, fête musique, fête club	8000		Participations sociétaires, autres participations, dons, ventes diverses, produits financiers	8000	
assoc	Achats divers : outillage, gaz, informatique, Location, entretien et fonctionnement Club house,	8000		Subventions de fonct CD13	2000	
club	Frais administratifs, poste, internet, déplacements, missions, banque, assurances, cabinet comptable	4000		Subventions de fonct Ville de Cassis	5000	
Eco	Affiliations (hors FFV), engagements, dons	2000				
dévt	Participations cuves à eaux noires, panneaux solaires et aménagements éco divers	1000	1000			
FFV	Affiliation FFV, Achat licences	7000	7000	Vente licences FFV	6500	6500
Dev	Amortissement annuel bateaux école 1+2	15500	15500	Part annuelle subv investissement	4500	9500
club				Quote-part de la vente d'ERIDAN	5000	
<b>TOTAL</b>		<b>190000</b>	<b>190000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>190000</b>	<b>190000</b>

www.cnport-miou.org



# Prévisionnel Financier 2024

Ce budget est élaboré sur la base de la reconduction de nos activités statutaires, du budget réalisé en 2023, de l'achat d'un nouveau bateau école et du montant demandé de subvention.

Il est susceptible d'être modifié en fonction d'éléments non prévisibles à la date de l'Assemblée Générale.

Le budget prévisionnel de fonctionnement 2024 est proposé à hauteur de 190.000€ (hors contributions volontaires) et à l'équilibre. Il est calibré en fonction de l'achat d'un deuxième bateau école d'un montant de 50.000€

École de Voile : Nous prévoyons l'embauche d'un 2ème moniteur diplômé en haute saison et escomptons des recettes stages à hauteur de 40.000€. En outre, nous bénéficierons d'aides à l'emploi pour le moniteur en contrat d'apprentissage et de la subvention FFV pour le développement de l'EDV.

Commission sportive : une demande de 5.000€ a été faite auprès du CD13 pour les Voiles de Cassis. Pour les autres postes, nous avons globalement repris les chiffres 2023.

Vie Associative club : nous avons provisionnés 1.500€ pour la location annuelle du Club House et avons effectué des demandes de subventions de fonctionnement auprès de la Ville de Cassis et du CD13.

Eco développement : 1000€ ont été provisionnés pour la participation du club aux actions éco responsables : panneaux solaires (10 ans) et cuves à eaux noires

Développement club : les amortissements annuels s'élèveront à 15.000€. Ils seront compensés par la quote-part de subventions d'investissement complétée d'une quote-part de la vente d'Eridan.

[www.cnpari-miou.org](http://www.cnpari-miou.org)



# Prévisionnel Financier 2024

## COTISATIONS

Il n'est pas demandé de hausse de la cotisation pour 2024. Toutefois, celle-ci n'ayant pas augmenté depuis plus de 10 ans, le C.A. souhaite qu'elle soit réactualisée en 2025.

[www.cnpari-miou.org](http://www.cnpari-miou.org)



**A l'issue de cette présentation le secrétaire général appelle à voter pour l'approbation du budget prévisionnel 2024 présenté par le trésorier**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 52

**Le prévisionnel financier est approuvé à la majorité des présents et représentés**



Liste des représentants à  
L'UNPMC

Pascal PETIT

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)

## Liste des Délégués CNPM à l'UNPMC

François	MELLON
André	CHICHE
David	BOSSY
Robert	ZAMPARO
Alain	CONSEIL
Fabrice	SARRASI
Dominique	BESSET



## UPNCR - Historique

### L'UNPMC est une association adhérente à l'UPNCR

*Face à un projet d'aménagement des mouillages à Porquerolles, différentes associations de plaisanciers d'Hyères et des environs se sont regroupées pour créer l'Union pour la préservation d'une navigation côtière responsable (UPNCR).*

*Sans être radicalement opposée à l'idée de réglementer les mouillages, l'UPNCR regrette de ne pas être davantage associée aux discussions et dénonce certaines inepties dans le futur projet.*



www.cnport-miou.org



## UPNCR – Statuts - Article 2 : Objet

*L'Association a pour objet la promotion et la défense des droits et de la sécurité des navigateurs côtiers, la participation à la sauvegarde des libertés d'usage, de circulation, de stationnement et d'arrêt des navires de plaisance sur le domaine public maritime.*

*Dans ce but, elle agira par tous moyens légaux, y compris de communication, négociation ou contentieux, notamment contre toute décision administrative ou privée susceptible, directement ou indirectement, de porter atteinte aux droits et libertés ci-dessus mentionnés.*

*Elle exerce son activité sur l'ensemble des côtes méditerranéennes de la Région Sud (Provence Alpes Côte d'Azur).*

www.cnport-miou.org



## UPNCR - Médias

### Les plaisanciers de Méditerranée vent debout contre les normes

Olivier Martocq Marseille

Alors que les réglementations se multiplient au nom de l'écologie, ils envisagent de mener des actions à Marseille pendant les Jeux olympiques.

« **S**on ne se mobilise pas, c'en est fini de la liberté. » La colère est perceptible à l'issue de l'étape marseillaise des défenseurs de la plaisance, un mouvement initié en septembre dernier dans le Var. Samedi, une cinquantaine de représentants de sociétés et de fédérations nautiques avaient répondu présents pour dénoncer l'extension des zones de mouillage et d'équipements légers (Zmel). Cette nouvelle réglementation contraignante, qui interdit d'ancreur en dehors de zones dédiées, a été inaugurée il y a quatre ans à Port Cros, une île au cœur du plus ancien parc marin d'Europe (1963). Elle doit être étendue cet été à l'île voisine de Porquerolles et à divers sites des côtes méditerranéennes françaises.

Les plaisanciers marseillais, déjà vent debout contre les réglementations qui limitent l'accès au parc national des calanques, n'entendent pas cette fois-ci rester inertes. « Toutes les contraintes qu'on nous impose sont prises au nom de la biodiversité, notamment pour préserver les herbiers de posidonies », explique Michel Lamberti, le président de la Fédération des sociétés nautiques des Bouches-du-Rhône. Mais si les posidonies meurent, c'est à cause de la station d'épuration qui rejette à la mer des eaux issues du traitement des égouts de la ville, ou les heures rasées de l'usine de Gardanne. Pas parce qu'elles sont arrachées par nos ancres. »

Jean-Pierre Ardissou, qui a lancé, en septembre dernier dans le Var, l'Union pour la préservation d'une navigation côtière responsable (UPNCR) entend

féliciter l'ensemble des sociétés nautiques de la région Paca dans son combat contre les Zmel. « Nous ne sommes pas opposés par principe à l'idée de réglementer certains mouillages, mais nous demandons à faire partie des commissions qui décident. Nous sommes des marins, des amoureux de la mer. Les réglementations imposées par les préfets sont totalement incompréhensibles, dangereuses et déconnectées de la réalité. »

#### Faire rentrer de nouvelles taxes

Parmi les « inepties » dénoncées par les représentants des plaisanciers : les relevés sur les herbiers de posidonies – qui montrent qu'ils ne reculent pas plus dans les zones où ancrer est autorisé que dans les zones protégées –, ou encore le « cône de visibilité ». Un concept

élaboré par les fonctionnaires de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) qui stipule le droit du touriste à une vue sur mer. « Ils ont parcouru l'île de Porquerolles l'été dernier, au plus fort de la saison, pour faire des relevés sur les plages », raconte Catherine Ridoïf, La secrétaire de la société nautique de l'île de Porquerolles (Snip) fait s'échapper la salle quand elle précise : « Ils se plaignent au milieu des serviettes pour déterminer si la présence des bateaux qui avaient jeté l'ancre gênait la vue des baigneurs. Le problème qu'ils n'ont pas pu résoudre, c'est que leur position par vent d'est se retrouvait totalement inversée le lendemain par mistral. »

La nouvelle réglementation prévoit également que les unités de plus de 12 mètres ne pourront plus mouiller, y

compris sur des fonds sableux. Pour ces embarcations, la seule alternative sera de s'amarrer à des bouées payantes prépositionnées. De l'avis des plaisanciers, l'état cherche à faire rentrer de nouvelles taxes sous couvert de préservation de la Méditerranée. « Si personne ne veut nous entendre, les Jeux olympiques vont nous donner l'occasion d'actions spectaculaires à Marseille. On peut envoyer 3000 embarcations en rade sud les jours de compétition ou, à l'inverse, rester à quai pour la grande parade prévue le 9 mai, jour de l'arrivée du fleuron qui transporterait la flamme olympique, s'enrève un plaisancier. Le gouvernement ne va pas rogner des libertés fondamentales inscrites dans le droit maritime depuis des siècles. Il n'en fallait pas plus à Marseille pour sonner la sirène de la mobilisation. ■

www.cnport-miou.org





## Tiers sortant et candidatures :

François	MELLON	2024	Candidat
Martine	SIMSOLO	2024	Candidate
André	CHICHE	2030	Coopté par le CA en 2023
Pascal	PETIT	2030	Coopté par le CA et validé en AG 2023
Christophe	CIANTAR	2024	Non Candidat
Ludovic	PARA		Laisse sa place
Christelle	CATANEO		Candidate
Anne-Laure	BOICHOT-LE HELLEY		Candidate

4 places  
pour  
4 candidatures



### Présentation d'André CHICHE

## Tiers sortant et candidatures :

Je m'appelle *André Chiche*

Je fréquente la Calanque depuis un certain nombre d'années, cela fait trop pour annoncer le nombre.

Il est vrai comme je suis Cassiden il m'est très facile de m'y rendre et j'adore m'y promener.

J'ai croisé beaucoup d'entre vous sur les pannes pour avoir navigué sur Attila avec Feu André Simon.

Mon adhésion au CNPM date de cette époque comme équipier et régatier.

Je dispose maintenant d'un voilier dans la calanque sur la rive droite. Comme vous l'avez compris j'ai un penchant pour les voiliers.





## Tiers sortant et candidatures :

Mon souhait c'est que la plaisance à voile dans Port-Miou résiste à toutes les nombreuses secousses qui la traversent.

Je m'occupe des finances de l'Union Nautique qui rassemble les clubs de la Calanque. Je crois que la concorde des clubs est essentielle à leur avenir dans cet endroit remarquable. Je dois également rédiger des documents pour le Club sur l'accueil et la sécurité.

Je remercie F. Mellon pour sa cooptation au CA du CNPM et le CA de m'avoir accueilli et j'espère que vous allez confirmer son choix et ma candidature.

Je vous remercie de votre attention et de m'avoir écouté

Page 2/2



**A l'issue de cette présentation le secrétaire général appelle l'assemblée à voter pour la validation de la cooptation d'André Chiche par le CA**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 52

**La cooptation d'André est approuvé à la majorité des présents et représentés**



# Christelle CATANEO

- Ingénieure Supply Chain en aéronautique (Airbus)
- Auto-Entrepreneuse (e-commerce de produits locaux)
- Licence QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement)
- Membre actif d'une association scolaire

Page 1/3

Christelle Catanéo



- Envie d'œuvrer pour le rayonnement du CNPM
- Communication, évènementiels : Bonne maîtrise des réseaux sociaux, idées +++++
- Pack office, google Gsuite ♥♥♥♥♥
- Création et gestion de projets ♥♥♥♥♥
- Logistique organisationnelle ♥♥♥♥♥
- Dynamique, organisée, enjouée, passionnée, communicante

Page 2/3

## Christelle Catanéo



- Licenciée du CNPM depuis 2022
- Voiles de Cassis 2023 - Bénévole
- Équipière sur bateaux Classiques (Aigue blu, Andalé, Éole
- Circuit des régates classiques (Sanary, Porquerolles, Voiles de St Tropez 2023)
- Amoureuse de la calanque de Port Miou, de la mer, de la nature
- Permis bateau
- 1<sup>ière</sup> Nioulargue en 1988, vire-vire, juris cup, 24h...

Page 3/3



## Anne-Laure Boichot Le Helley

Je me présente je m'appelle Anne-Laure Boichot Le Helley,

navigatrice passionnée (planche à voile dès l'adolescence et voile habitable à la fin de mes études),  
architecte et paysagiste de formation et accessoirement  
mariée avec un vieux loup de mer Mr Loïc-Gwendal Le Helley.

Dès notre arrivée en 2021 à bord de San, un centurion 32,  
juste avant le COVID,  
nous avons été très bien accueilli par les membres  
du Club Nautique de Port-Miou.

Page 1/2

## Anne-Laure Boichot Le Helley

Je suis fière de faire partie de ce club convivial, engagé pour l'environnement,  
la voile sportive (régates),  
la voile détente et d'apprentissage (l'école de voile).

C'est pour cette raison que je souhaite présenter ma candidature en tant qu'administrateur  
afin de participer à la dynamique de celui-ci.

Belle journée et à bientôt !

Page 2/2

Tiers sortant et candidatures :

4 places pour 4 candidatures

# VOTE

[www.cirpari-miou.org](http://www.cirpari-miou.org)

**Résultats : 49 bulletins exprimés – 4 candidats pour 4 postes**

**François MELLON : 49**

**Martine SIMSOLO : 48**

**Anne-Laure BOICHOT : 47**

**Christelle CATANEO : 46**

## 13/ TRAVAUX CALANQUES



### Calanque 2024 : Calendrier travaux 2024

#### *Consolidation Pontons*

→ Mi-mars – Fin avril :

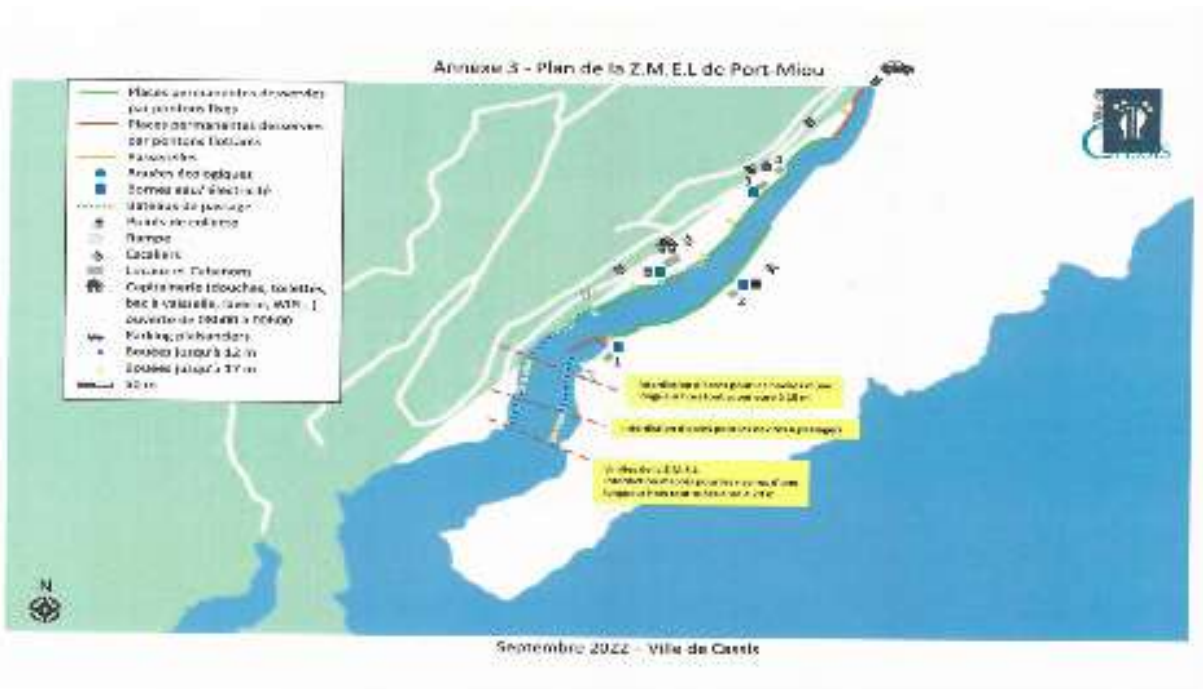
*Base nautique* (ex SCP)



→ Début octobre : *Pontons*

→ 2025 : *Achèvement des travaux*





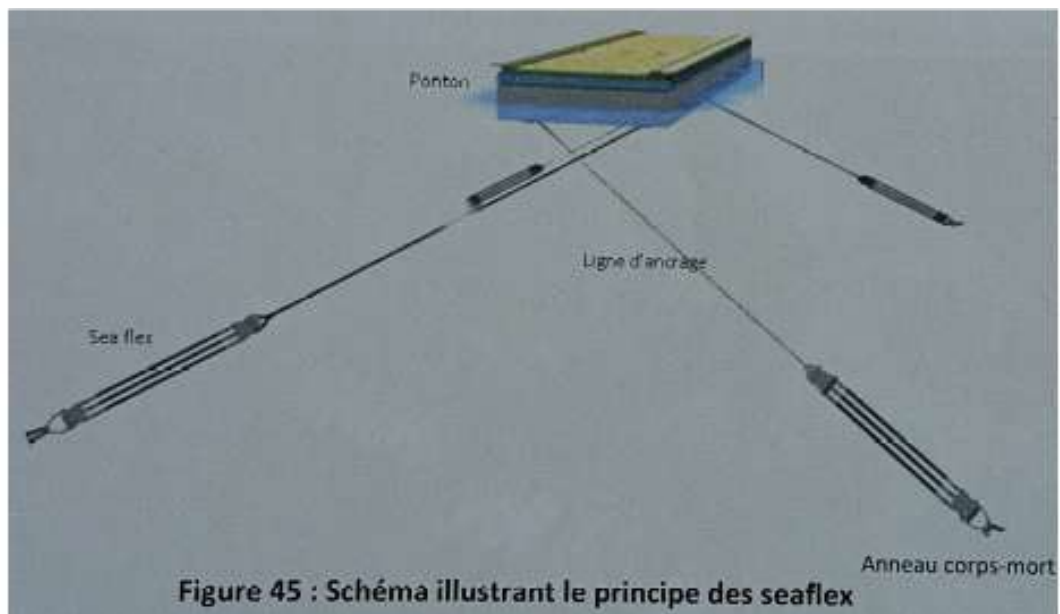
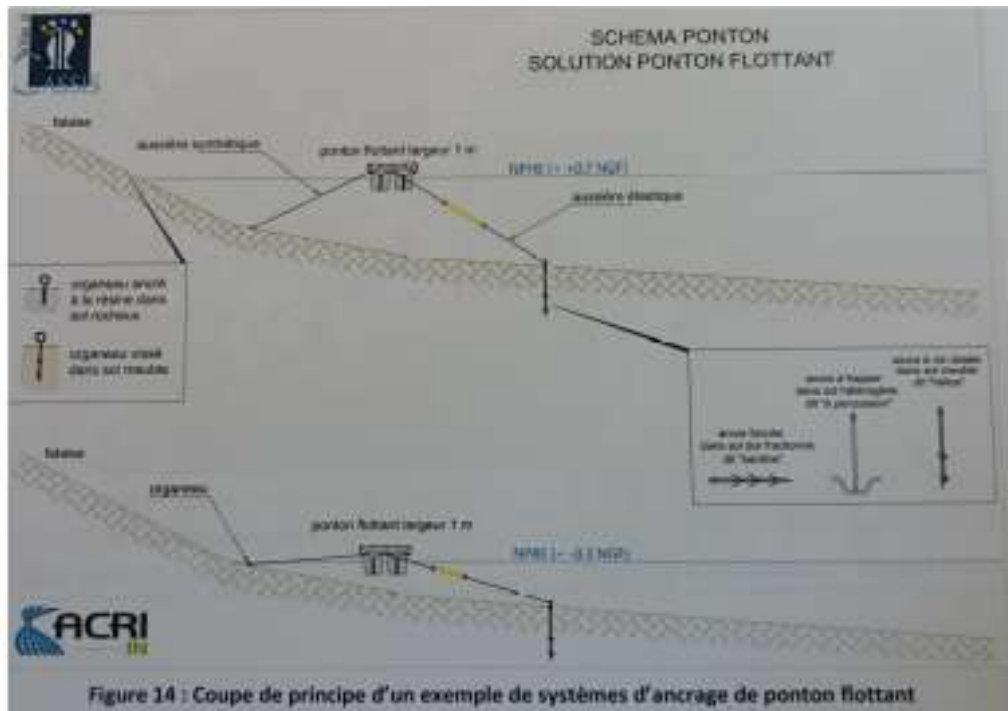
Calanque 2022 : Projet municipal nouvelle calanque





Figure 44 : Vue du ponton existant (en haut) et photomontage du ponton flottant projeté (en bas)









## Calanque 2024 : ZMEL Projections 2023-2025

			REF.					CIBLE	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL Clubs		298	286			290	286	280	290
TOTAL PERMANENTS			373			366	346	300	270
						-1,60 %	-7,23 %	-19,57 %	-27,62 %
Cible : diminution du nombre de bateau			-103			-96	-75	-30	0
TOTAL Passagers Pontons			83	84		91	91	91	90
TOTAL PONTONS			456	457		457	437	391	360

www.mport-miau.org



## Calanque 2024 : Travaux

Maître d'ouvrage : **Ville de CASSIS** (Avec **ACRI-IN** Ingénierie côtière)



A.M.O. : **GALATEA** (Expertises Environnementales Milieux Marins)

# Galatèa



## Calanque 2024 : Travaux

**2 855 000 euros** dont 1 200 000 € d'aides étatiques

Maître d'œuvre :

- Société : **TP SPADA** (Travaux Maritimes et Fluviaux)

- + 5 Sous-Traitants :

**ECTM** (génie civil maritime)

**METALU** (fabricant des pontons)

**GALATEA** (Expertises maritimes)

**SOCOTEC** (contrôle qualité)

**DEKRA** (Expertise et enquête de responsabilité maritime)



[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## Calanque 2024 : Calendrier des travaux

CALENDRIER PRÉVISIONNEL des Travaux en 2024 :

- Mars 2024 : Travaux préparatoires, Ponton Base Nautique
- Octobre 2024 - Décembre 2024 : Pontons
- Janvier 2025 – Mars 2025 : Pontons
- ...
- 2025 : Achèvements des travaux.

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## 14/ PLAN D'ATTRIBUTION DES POSTES A FLOT



### Calanque 2024 : historique

- **Règlement de Police** : septembre 2022
- **C.O.T.** : 16 décembre 2022 ; Publication au J.O. septembre 2023
- **Règlement d'Exploitation** : 10 octobre 2023
- **Annexe au RdE ou Plan d'Attribution des Postes à Flots** : courant 2024

## Calanque 2023 : Règlement d'Exploitation

Objet : *Mise en application de la  
**convention** ou C.O.T.*

*en tenant compte du **Règlement de Police**  
**+ Autres Règles***

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## Calanque 2024 : Annexe au RdE - PAPF

Objet : *Principes d'attributions d'un poste  
**permanent** ou **passager longue durée**  
dans la calanque de Port-Miou*

*En cours de finalisation*

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## Calanque 2024 : Annexe au RdE - PAPF

### Grands Principes :

- **Permanents actuels** : rien ne change
- AOTs associatives **selon conditions**
- < 270 bateaux : ouverture de nouveaux postes permanents - **liste d'attente**

...

[www.cnpari-miou.org](http://www.cnpari-miou.org)



## Calanque 2024 : Annexe au RdE - PAPF

- **Liste propre et prioritaire** pour les mouvements de bateaux des titulaires permanents
  - Règles sur l'intégration de Copros **selon critères**
- En débat : la date de prise en compte* (similitude avec 2004 J.O. juillet 2005)
- => C.O.T J.O. **septembre 2023**

[www.cnpari-miou.org](http://www.cnpari-miou.org)





# Calanque 2024 : Annexe au RdE - PAPF

Plan d'Attribution des Postes à Flots – ZMCL de Port-Miou

10/27/2024

→ Ne concerne pas les Postes à Flots à Longue durée et ceux à la date d'expiration d'attribution de places.  
 → Ne tient pas compte des exigences particulières d'attribution et de retrait des amplacements définies dans le PAPF.

10110 N° 20112	10210224	LONGUE DURÉE DE 270 bateaux sans arrêt	MOINS ACCÈS DU HARBOR DE 2100 (Coût 20 euros annuel)
<p><b>Demande de renouvellement des AOTs pour les Truslers Permanents</b></p>	<p><b>Plus CoPropriétaires des CoPropriétaires à 81/85 % à d'avant le 01/01/2024</b></p>	<p><b>CoPropriétaires d'avant le 01/01/2024</b></p>	<p><b>Nouveaux bateaux, Nouveaux Truslers Permanents</b></p>
	<p><b>Choix du détenteur d'AOT</b>                      Dans un premier temps, soit le Club soit le Club de Truslers et le Club de CoPropriétaires</p>	<p><b>Choix du détenteur d'AOT</b></p>	<p><b>LISTE d'attente pour obtenir une AOT</b>                      Capacité limitée à nombre de bateaux sans arrêt à 270*</p>
<p>Conditions : proposés par les Clubs                      - Accord du Trusler                      - Révisés au vote de la Commission 2024                      M Le Maire à la décision finale</p>	<p>Conditions : sur demande                      - Accord de TOUTS les CoPropriétaires au vote de la Commission 2024                      M Le Maire à la décision finale</p>	<p>Conditions : demande faite par LAR**                      - Choix du Harbain AOT et CoPropriétaires au vote de la Commission 2024                      M Le Maire à la décision finale</p>	
<p><b>Nota : ne change pas le nombre d'AOT</b>                      Environ 99 bateaux en 2024 sur un total estimé de 25 bateaux. Le reste sera régulièrement régulé par le nombre de 270 bateaux sans arrêt</p>	<p><b>Nota : ne change pas le nombre d'AOT</b>                      Estimation : Environ 10 demandes en 2025-2026 ?                      Combien seront régulés ?</p>	<p><b>Nombre d'AOT = 270</b>                      L'attribution d'une place n'est pas faite au détriment des mouvements des Bateaux des Truslers Permanents ni des Amateurs (liste d'attente pour les changements de catégorie)</p>	

Commissaire ZMCL : (?) Capitainerie ZMCL, Délégué Municipal ZMCL, DOTM, 3 Présidents des Clubs, M Le Maire (Président)  
 Nombre fixé par l'Etat  
 Liste d'attente Port-Miou, Marin de Carreau, 13285 CARREAU

www.cnport-miou.org

## 15/ GESTION DES DECHETS





## Calanque 2024 : Déchets rappel

L'utilisation des poubelles est encadrée par le **PRED** (Plan de récupération et d'enlèvement des déchets), document obligatoire adapté à chaque structure portuaire.

La typologie des seuls déchets admis à la collecte sur Port-Miou, et en adéquation avec les prescriptions des différents services de l'Etat, est la suivante :

[www.cmporl-miou.org](http://www.cmporl-miou.org)



## Calanque 2024 : Déchets rappel 2/3

**Déchets ménagers non valorisables**, essentiellement à Port-Miou des restes de repas ou autres petits déchets liés à l'utilisation du bateau, hors déchets spéciaux (de type peinture, huile, produits chimiques, résidus d'eaux de cale, fusées de détresse qui eux ne doivent pas être déposés dans les containers).

**Déchets ménagers recyclables** (matériaux recyclables issus des emballages : verre, métal, matière plastique, carton...) dans les containers adaptés.

[www.cmporl-miou.org](http://www.cmporl-miou.org)



## Calanque 2024 : Déchets rappel 3/3

- Le petit matériel électronique, les piles et les ampoules peuvent être déposés en capitainerie,
- Les chaînes peuvent être récupérées par les services de la capitainerie, comme le bois pour mise en déchetterie par les agents.

MERCI

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



### AG UNPMC :



### 16/ PROJETS ET AGENDA 2024



## Projets 2024

→ **Maintien et développement des Activités OPEN du Club :**

Régates, Fêtes, Manifestations diverses, Formations, achats groupés ...

→ **École de Voile :** Poursuite du développement

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## Projets 2024 - Partenaire

  
**CABESTO**

**NAUTISME et PÊCHE  
AUBAGNE**

Carte de FIDÉLITÉ Sociétaires avec prix négociés

Achats « grosse quantité »

Lots

**PARTENAIRE des 5 ÉLÉMENTS**

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)





## Agenda 2024

- Coupe de *Printemps* : 07 et 21 avril
- Journée de nettoyage de la calanque : 20 avril
- Coupe *Henri BASSO* : 25 mai
- *Voiles de Cassis* : 10-11-12 mai
- Fête du Club : 01 juin soirée
- Coupe d'Été : 09 juin

www.cnport-miou.org



## Agenda 2024

- Fête des Voisins & Musique : 22 juin soirée
- Coupe de l'UNION : 14 et 15 septembre
- Les 5 Éléments : 28-29 septembre
- Coupe de l'Amitié (WE au Embiez) : 05-06 octobre

www.cnport-miou.org





## 17/ QUESTIONS DIVERSES



## 18/ INTERVENTION INVITES



## **19/ Fin de séance**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et plus aucune question n'étant posée, il est rappelé que la séance est levée à 12h05, suivie d'un apéritif offert par le Club.

Le Président  
François MELLON

Le Secrétaire Générale Adjoint  
Marion PIERRE